

Vol/perte de matériel informatique



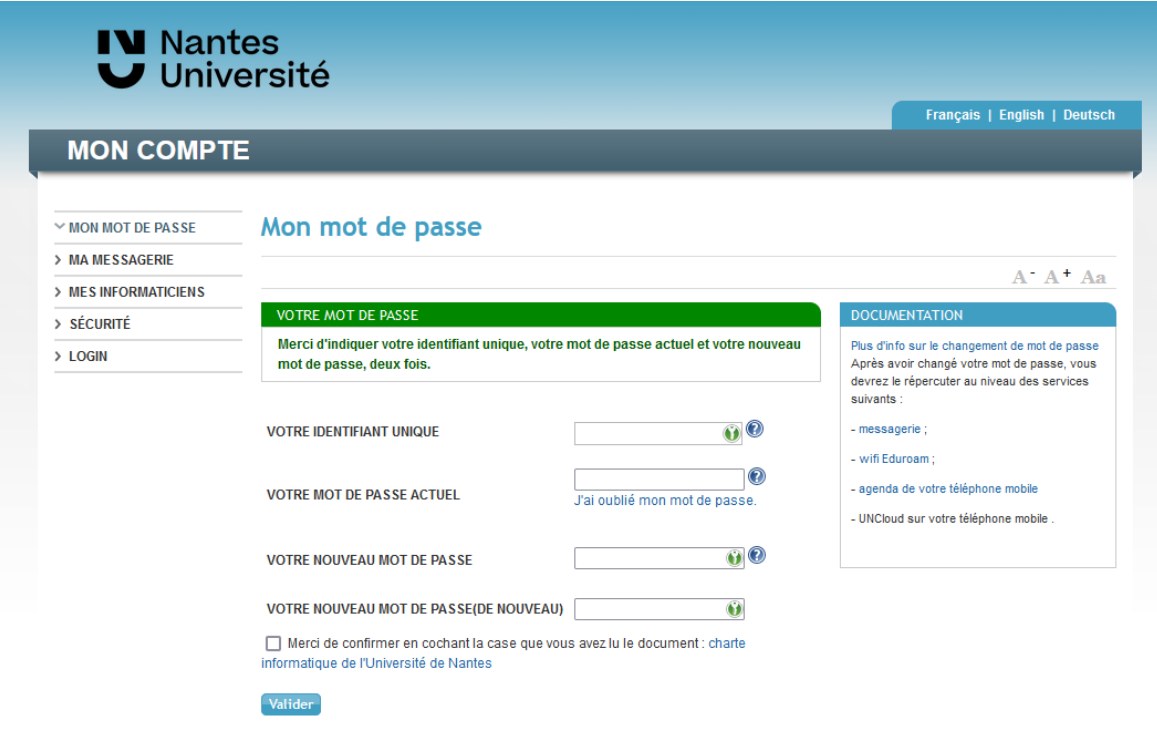
Problème

Mon matériel informatique a été volé ou perdu, que dois-je faire ?



Solution

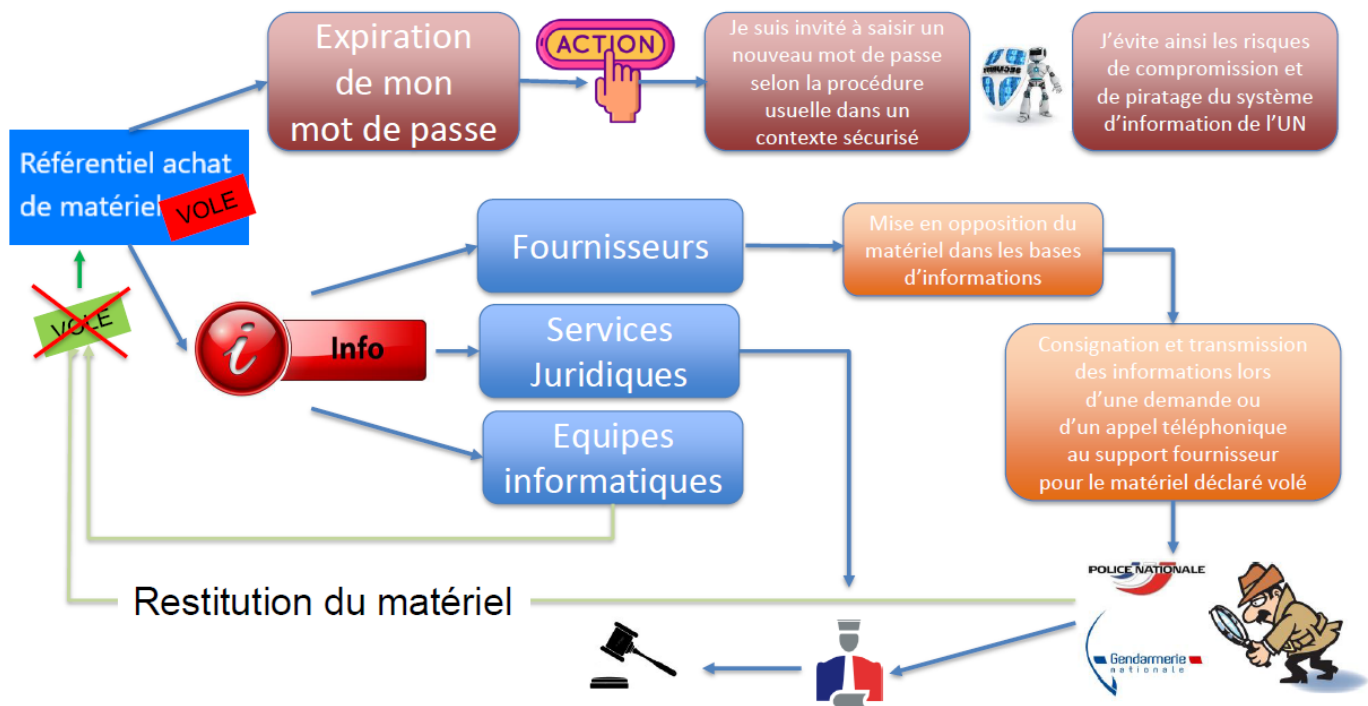
1 - Déclarez le matériel volé ou perdu dans le Référentiel des matériels	
Connectez-vous à l'interface du Référentiel des matériels (RefMat)	Cliquez sur le lien Refmat
Affichez vos matériels	
Récupérez les informations de votre matériel (N° de série, N° d'inventaire) pour votre déclaration de vol auprès de votre commissariat ou de votre gendarmerie.	
Déclarez le matériel volé ou perdu dans le Référentiel des matériels. Les informations de déclaration de vol (Numéro de dépôt de plainte, nom du commissariat) peuvent être renseignées dans un second temps.	
Si votre matériel n'existe pas dans le Référentiel de matériels, contactez votre équipe informatique de proximité	Retrouvez votre équipe de proximité

2 - Changez vos mots de passe	
Connectez-vous à l'interface de gestion de compte de l'université	Cliquez sur le lien Moncompte
Changez le mot de passe de votre compte universitaire	
Par précaution, changez les mots de passe des autres comptes que vous avez utilisez sur votre ordinateur	
3 - Le volet juridique	
Faites une déclaration de vol auprès de votre commissariat ou de votre gendarmerie	
Faites parvenir le formulaire de déclaration de vol à la Direction des Affaires Juridiques	daj.univ-nantes.fr
Après avoir déposé plainte, connectez-vous à la base de référentiel des matériels (RefMat) pour renseigner les informations du dossier de plainte	Cliquez sur le lien Refmat



Article

Que se passe-t-il quand le matériel est déclaré volé ou perdu ?



Contacts

Pour plus d'information, vous pouvez contacter [votre support informatique](#)

From: <https://wiki.univ-nantes.fr/> - Wiki

Permanent link: https://wiki.univ-nantes.fr/doku.php?id=personnels:vol_materiel

Last update: 2022/04/05 11:16

